

N.B: les pièces requises et listées ci-dessus devront, sous peine de rejet, être datées de moins de trois mois. Tout dossier non-conforme entraînera l'élimination pure et simple du concerné. Toute fausse déclaration entraînera le rejet du dossier de candidature.

6- DATE ET LIEU DE DEPOT DES CANDIDATURES

Les dossiers de candidature rédigés en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies, devront être déposés sous pli unique et fermé contre décharge, **au Secrétariat du Secrétaire Technique du Bénéficiaire Principal du Fonds de Lutte contre le Sida, la Tuberculose et le Paludisme (STBP-FM)**, situé derrière la croix Rouge Camerounaise à Yaoundé **au plus tard le 07 MARS 2018** à **15 heures** précises, et devront porter la mention suivante sur l'enveloppe :

13-15 « AVIS DE SOLLICITATION DES CANDIDATURES
N° /ASC/MINSANTE/STBP/CNLS/GTC/SP DU 06 Février 2018
POUR LA SELECTION D'UN SOUS BENEFICIAIRE (SB) DES SUBVENTIONS DU FONDS
MONDIAL POUR LE COMPTE DU COMITE NATIONAL DE LUTTE CONTRE LE SIDA »

7- CRITERES D'EVALUATION

Les dossiers de candidatures seront examinés au regard des critères d'évaluation suivants :

N°	Critères	Points /100
01	Ancienneté dans le domaine de la mobilisation sociale et communautaire et organigramme du candidat	05
02	Expérience prouvée du Candidat en matière de lutte contre le VIH/SIDA et de la mobilisation communautaire	25
03	Compétence en monitoring et évaluation	20
04	Capacité Financière du Candidat et Expérience dans la gestion des projets financés par les partenaires au développement/Bailleurs de fonds	20
05	Disponibilité et qualification des ressources humaines	15
06	Présentation du rapport d'activités des deux dernières années	10
07	Présentation du dossier de candidature dans l'ordre avec un sommaire et des intercalaires couleurs	05



A l'issue de l'évaluation, le Candidat ayant fourni le dossier de candidature conforme et ayant obtenu le maximum des points sur 100 points, sera retenu et invité à signer une Convention de Partenariat avec le Ministère de la Santé Publique.

8- RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Des renseignements complémentaires à caractère technique peuvent être obtenus auprès de la Section Réponses Locale, Sectorielle et Partenariat (SRLSP) du GTC/CNLS, adresse N° 254, rue 2005, Yaoundé II, B.P : 1459 Yaoundé, Tel : 222 233 450.

Fait à Yaoundé, le **06 FEV 2018**

**Le Ministre de la Santé Publique
Président du CNLS.**



André MAMA FOUUDA

:

Ampliations :

- MINMAP ;
- ARMP/JDM (pour publication) ;
- STBP Fonds Mondial ;
- SOPECAM (pour publication) ;
- GTC/CNLS (pour affichage) ;
- ARCHIVES.